

CHSCT Extraordinaire CORONAVIRUS

Au lendemain du **CT Ministériel du 26 février 2020** où les explications de l'administration face à ce virus ont été avancées, un CHSCT extraordinaire s'est tenu à la PP ce vendredi 28 février pour un point d'information au moment où 10 cas confirmés en IDF dont 1 mortel ont été recensés.

-Une **information** à destination de tous est en préparation

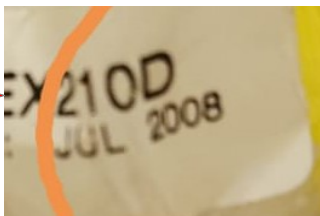
-Selon la DGAFP, la situation administrative d'isolement d'un agent suspecté d'être porteur doit être régulière. Est appliquée l'instruction n°7 du 23 mars 1950 qui **permet de placer l'agent en ASA** sachant que Dialogue sera calibré en ce sens prochainement

-Un point va être fait avec les **prestataires de service de nettoyage**.

-La carte achat pourra être utilisée pour acheter des **lingettes javellisées** contre ce pathogène qui ne s'est pas arrêté à nos frontières.

-Des **équipements de protection individuelle** ont commencé à être livrés à toutes les Directions d'emploi : gants, lunettes, gels hydroalcooliques sont en cours de livraison en quantité limitée tout comme **les masques qui, faute de volume, ne pourront être portés que par des cas suspects !**

- ➔ Pourquoi si peu d'anticipation au vu de l'inquiétude sur la létalité de ce virus ?
- ➔ Une note datant de 1950 permet à nos collègues 70 ans plus tard d'être en règle. La gestion de nos « ancêtres » nous sauve !
- ➔ Nous souhaitons que soit utilisés de véritables désinfectants !
- ➔ Prévue pour l'amélioration du quotidien et non pas pour se protéger de maladies, la carte achat doit être financièrement revue à la hausse !
- ➔ **Les premiers lots laissent apparaître des dates d'expiration dépassées. Selon les informations données, seul l'élastique de maintien peut être défaillant...**



NOS COLLEGUES NE VONT PAS ETRE DOTES MAIS LES PERSONNES RETENUES VONT L'ETRE DE PRODUITS ABSELETES !

Le principe de PRECAUTION est basé sur la PREVENTION.

L'article 3131-1 du code de la Santé Publique impose à l'employeur de « prendre les mesures d'urgence en cas de menace sanitaire grave ». Le coronavirus répond à cette description...

Face à cela, **tout se fait à la dernière minute** et il a été décidé de fournir les fonds de tiroir périmés des autres administrations !